

## Règlement prix de l'innovation

Description	Prix pour des projets innovants à fort impact énergétique dans les domaines des eaux usées, des déchets, des réseaux thermiques et de l'eau potable, à large rayonnement.
But	Le prix de l'innovation InfraWatt est décerné afin d'inciter les exploitants et les entreprises à réaliser des projets énergétiques innovants et de soutenir de tels projets dans leur diffusion en Suisse et à l'étranger.
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet a été ou sera réalisé en Suisse.</li> <li>• Le projet provient d'au moins un des domaines suivants : eaux usées, déchets, réseaux thermiques, ou eau potable.</li> <li>• Les projets peuvent être des procédés, des produits ou des initiatives.</li> <li>• Le projet doit avoir été réalisé récemment ou sa réalisation prochaine doit au moins être décidée et justifiable.</li> <li>• Le projet/produit répond aux exigences légales généralement en vigueur dans le secteur concerné.</li> <li>• Le prix est décerné au « propriétaire » du projet ou du produit, c'est-à-dire généralement à l'investisseur.</li> <li>• Les membres d'InfraWatt ou des associations professionnelles ainsi que les non-membres peuvent participer.</li> <li>• Les représentants des gagnants participent à l'AG d'InfraWatt et se félicitent de la publication d'un article sur leur projet ainsi que de la remise du prix avec photo.</li> </ul>
Critères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet doit être innovant, c'est-à-dire qu'il doit être nouveau et spécial ou créatif par rapport à l'état habituel de la technique.</li> <li>• La réalisation doit :</li> <li>• avoir un impact énergétique élevé en termes d'efficacité énergétique et ou d'énergie renouvelable/de réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, mesuré en termes d'impact relatif pour l'objet individuel ou mesuré en termes de potentiel d'application à d'autres exemples en Suisse et/ou</li> <li>• une économie significative de CO<sub>2</sub> doit être réalisée.</li> <li>• Le projet doit être transférable et applicable à de nombreux exemples.</li> </ul>
Sélection et Jury	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un jury, composé du groupe d'accompagnement spécialisé d'InfraWatt et de deux représentants du secteur concerné, évalue les demandes et fait une proposition d'attribution du prix à l'attention du comité directeur d'InfraWatt.</li> <li>• La décision définitive revient au Comité directeur d'InfraWatt.</li> <li>• Cette décision du Comité directeur est définitive et ne peut pas être contestée.</li> <li>• La remise du prix de l'innovation a lieu lors de l'AG ordinaire d'InfraWatt.</li> </ul>

<p>Prix</p>	<p>Les gagnants seront invités et honorés à l'AG d'InfraWatt, y compris au repas qui suivra, et recevront un certificat ainsi que l'opportunité de présenter leur projet à un public de professionnels lors de l'AG.</p> <p>Le projet sera également présenté aux médias par le biais du web, Newsletter et mail informatif ainsi que par des articles spécialisés et aussi par d'autres médias basés sur un communiqué de presse national d'InfraWatt.</p> <p>Les lauréats recevront également du matériel de presse (photos, etc.) afin qu'ils puissent les diffuser à leurs médias régionaux. Les planificateurs/fabricants, etc. impliqués de manière significative peuvent être mentionnés et invités à la cérémonie de remise des prix. Aucun prix en argent ne sera distribué.</p>
<p>Documents à soumettre</p>	<p>Tous les documents nécessaires à une évaluation doivent être joints. Si le projet n'a pas encore été réalisé, il faut joindre le procès-verbal qui atteste de la décision de la réalisation du projet.</p> <p>Les documents du projet, photos, croquis, diapositives, études, etc. qui prouvent le caractère innovant et le rendement énergétique doivent être joints à la demande. InfraWatt peut utiliser les documents soumis à des fins médiatiques.</p>
<p>Contact &amp; dépôt de candidature</p>	<p>Association InfraWatt        Rue Galilée 6        1400 Yverdon-les-Bains        Tél. +41 (0)24 566 52 33        Mail : <a href="mailto:info@infrawatt.ch">info@infrawatt.ch</a></p>